

Quels publics peuvent-ils être accueillis par la Maison Sport Santé ?



- Des personnes en bonne santé :

- Qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement spécifique.

- Des personnes porteuses d'une maladie, d'un handicap ou d'une limitation de santé :

- Les personnes atteintes d'une déficience physique,
- Les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle,
- Les publics inscrits dans une affection de longue durée (ADL),
- Ou plus largement les personnes atteintes d'une maladie chronique,
- Les femmes enceintes ou en post-partum,
- Toute personne, de tout âge, ayant des activités sédentaires,
- Et les personnes d'un âge avancé.

- Des personnes qui ont un rapport plus ou moins distant avec les Activités Physiques, EXEMPLE :

JACK - « Je ne fais pas d'activité physique actuellement, je n'en ai pas fait depuis longtemps et je n'ai pas l'intention d'en faire prochainement, mais ma docteure me le conseille. »

FIONA - « Je ne fais pas d'activité physique actuellement, je n'en ai pas fait depuis 12 mois mais j'ai l'intention d'en faire dans un avenir prévisible. »

REMY - « J'ai été physiquement actif quelques fois au cours des 12 derniers mois, je ne le suis plus présentement, mais j'ai l'intention de recommencer à faire de l'activité physique bientôt. »

LEIA - « Je suis devenu physiquement actif récemment après 12 mois d'inactivité ou d'activité irrégulière, et j'ai l'intention de demeurer actif. »

SID - « J'ai fait régulièrement de l'activité physique pendant les 12 derniers mois, j'en fais actuellement et j'ai l'intention de continuer. »

- Des personnes aux niveaux de capacités physiques, et d'habiletés motrice hétérogène.

Du débutant au pratiquant plus aguerri, en co-concevant leur projet individuel en Activité Physique Adaptée.

En conclusion :

>> >> Toute personne pour qui la reprise ou le maintien d'une pratique d'activité physique adaptée régulière serait bénéfique pour sa santé physique, psychique et sociale, pour son bien-être.